CENTRE DE DROIT
BANCAIRE ET FINANCIER

La traduction française de Bâle II est disponible

Par Alexandre Richa le 2 mai 2005

La traduction française du nouvel accord de Bâle sur les fonds propres (« Bâle II ») est enfin disponible.
Voir en ligne : Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé

Reproduction autorisée avec la référence suivante: Alexandre Richa, La traduction française de Bâle II est disponible, publié le 2 mai 2005 par le Centre de droit bancaire et financier, https://cdbf.ch/319/